

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

**AVIS PUBLIC**

**Avis de vente pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Appalaches, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du Code municipal, au bureau de la MRC situé au 233, boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, le **mardi 11 juin 2024**, à **dix heures**, pour satisfaire aux taxes municipales et scolaires impayées, avec intérêts, pénalité et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts, pénalité et frais ne soient payés avant la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, sujets au droit de retrait d'un (1) an.

Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toute servitude active ou passive, apparente ou occulte, pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication des immeubles sera payable immédiatement en monnaie légale. Les frais encourus pour la vente seront ajoutés, de même que les taxes de vente fédérale et provinciale, si requises par la loi.

**IMPORTANT** : Pour éviter la vente d'un immeuble, un paiement complet (capital, intérêts, pénalité et frais) doit être fait directement à la MRC des Appalaches. Il appartient à la personne concernée de s'informer auprès de la MRC du montant total dû (à la date du paiement) et de faire clairement la preuve du paiement pour que le processus soit interrompu.

Donné à Thetford Mines, ce 15 mai 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rick Lavergne', is written over a light blue horizontal line.

Rick Lavergne  
Directeur général et greffier-trésorier

**Description des immeubles à inscrire à la liste des immeubles à être vendus à l'enchère publique  
du 11 juin 2024 pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires**

**31020 - DISRAELI PAROISSE**

Dossier :	<b>2024-01</b>	Taxes municipales :	393,95 \$		
Matricule :	4185-45-8199	Taxes scolaires :	- \$		
Propriétaire :	<b>Justin Roy</b>	Frais :	657,43 \$	Total :	<b>1 051,38 \$</b>
Description :	Un immeuble situé sur la route 263 en la paroisse de Disraeli. Lot <b>5 514 604</b> du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Thetford.				

**31056 - ADSTOCK**

Dossier :	<b>2024-02</b>	Taxes municipales :	805,38 \$		
Matricule :	5611-09-4008	Taxes scolaires :	5,62 \$		
Propriétaire :	<b>André-Paul Nadeau</b>	Frais :	657,43 \$	Total :	<b>1 468,43 \$</b>
Description :	Un immeuble situé sur le rang Nadeau en la municipalité d'Adstock. Lot <b>5 135 418</b> du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Thetford.				

**31122 - EAST BROUGHTON**

Dossier :	<b>2024-03</b>	Taxes municipales*:	6 303,12 \$	*frais municipaux ajoutés (50 \$)	
Matricule :	5921-60-5501	Taxes scolaires :	0,26 \$		
Propriétaire :	<b>Tony Vachon</b>	Frais :	657,43 \$	Total :	<b>6 960,81 \$</b>
Description :	Un immeuble situé au 151 12 <sup>e</sup> Rue Ouest en la municipalité d'East Broughton. Lot <b>4 543 505</b> du cadastre officiel du Québec. Circonscription foncière de Beauce.				

Donné à Thetford Mines, ce 15 mai 2024



Rick Lavergne  
Directeur général et greffier-trésorier